



COMMUNIQUE DE PRESSE

(Embargo jusqu'à jeudi 19 avril 2007, 12h00)

Assemblée générale 2007

«Assurer la compétitivité future du Luxembourg et son attrait pour les investisseurs»

En date du 19 avril 2007 s'est tenue l'assemblée générale de la FEDIL, en présence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké.

Dans son discours, le président de la FEDIL, Robert Dennewald, a constaté que la FEDIL est aujourd'hui une organisation multisectorielle qui, à côté de l'industrie et de la construction, représente de nombreuses activités du tertiaire, un état des choses reflétant à la fois des développements au niveau des entreprises – tendance à la spécialisation – et de ceux de l'économie qui s'est mutée en une économie de services.

En ce qui concerne l'actualité économique et sociale, le président de la FEDIL a noté que l'économie luxembourgeoise a connu une évolution positive tant en 2006 qu'au cours du premier trimestre de l'année en cours. En effet, la croissance est surtout portée par les services financiers et les services aux entreprises, les autres secteurs de l'économie ayant contribué dans une mesure moindre à la croissance.

Toujours en matière de performances macro-économiques, le président de la FEDIL a déploré la montée du chômage - malgré la forte croissance du PIB et l'augmentation de l'emploi intérieur - et le niveau trop élevé du taux d'inflation en comparaison internationale.

En référence à la récente décision des chefs d'Etat et de gouvernement européens de réduire, au niveau de l'UE, les émissions de gaz à effet de serre de 20%, voire de 30% et d'augmenter, d'ici à 2020, la part des énergies renouvelables à 20%, Robert Dennewald a noté que la FEDIL a mis en garde devant la fixation d'objectifs trop ambitieux et devant les conséquences économiques, écologiques et sociales non souhaitables d'un cavalier seul de l'UE en ce qui concerne la limitation des droits d'émission. Et de préciser : *« D'aucuns ont l'impression que le fossé se creuse entre, d'une part, les ambitions politiques en matière de politique de changement climatique et, d'autre part, le silence sur les incidences probables de cette même politique au plan économique et social »*.

Par ailleurs, Robert Dennewald a noté que le Luxembourg ne dispose que d'un faible potentiel en matière d'énergies renouvelables, constat venant d'être confirmé par l'étude que les ministres de l'Economie et de l'Environnement ont présentée le 26 mars dernier.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans ce contexte, le président de la FEDIL s'est félicité des conclusions de la Présidence allemande invitant la Commission à analyser le potentiel que représentent les synergies transfrontalières pour atteindre l'objectif global en matière d'énergies renouvelables.

Selon le président de la FEDIL, il y a lieu de redéfinir, sur le plan national, la politique de promotion des énergies renouvelables, ceci suivant le critère de l'efficacité économique et sans devoir passer par une politique de subvention démesurée aux dépens des consommateurs.

En ce qui concerne l'introduction projetée d'un statut unique pour les salariés du secteur privé, Robert Dennewald a insisté sur le fait que la FEDIL exige le respect inconditionnel des prémisses inscrites dans l'accord tripartite, à savoir la neutralité financière et la prise en compte des spécificités sectorielles : *« Hélas, les propositions patronales n'ont pas été acceptées par les syndicats et depuis lors, le gouvernement s'efforce, jusqu'ici en vain, d'imaginer des solutions de compromis acceptables pour l'ensemble des parties »*. Pour conclure sur ce sujet d'actualité, le président de la FEDIL a déclaré que les efforts de la FEDIL en la matière ne cesseront pas avant qu'une transposition conforme à l'accord tripartite ne soit réalisée.

Finalement, le président de la FEDIL a exigé que le pays fasse de la politique de diversification et de développement économiques une priorité absolue et se dote d'une stratégie globale en la matière, ceci afin d'assurer la compétitivité du Luxembourg et son attrait pour les investisseurs. C'est dans ce contexte qu'il a prôné un environnement plus favorable à l'investissement (coût et flexibilité du travail, fiscalité des entreprises, politique énergétique, formation, immigration, infrastructures) et une meilleure concertation entre acteurs – ministères, administrations, chambres et fédérations patronales. Par ailleurs, Robert Dennewald a jugé opportun le moment pour procéder à la mise en place d'une Agence de promotion et pour structurer toutes les démarches existantes et atteindre, à l'image d'autres pays, un haut degré de professionnalisme.

Cinq renouvellements de mandats au niveau du conseil d'administration

Au chapitre des nominations statutaires, l'assemblée générale a renouvelé les mandats des membres du conseil d'administration suivants : Michel Wurth (Arcelor) et Romain Bausch (SES), vice-présidents, Hubert Jacobs Van Merlen (IEE), Alex Nick (Arcelor) et Marc Solvi (Paul Wurth).

Par ailleurs, le directeur de la FEDIL, Nicolas Soisson, a présenté à l'assemblée générale le rapport annuel 2006 du conseil d'administration retraçant, notamment, les événements de la FEDIL en 2006, les activités de ses différents groupes de travail et du bureau de représentation à Bruxelles ainsi que l'évolution conjoncturelle dans les secteurs regroupés au sein de la FEDIL.

Luxembourg, le 19 avril 2007